

Annexe 1 : Informations importantes
(copies de documents..)

Nom de l'enfant : _____

➤ Copie de la carte d'identité

➤ Copie de la carte sécurité sociale

- Copie de la carte de vaccination

➤ Copie de la carte d'identité

Nom et prénom du père :											
Nr de téléphone :											
GSM :				FIXE :				TRAVAIL :			
NR MATRICULE :											

➤ Copie de la carte d'identité

Annexe 2 : Fiche de présence pendant la période scolaire Service d'éducation et d'accueil 2020/2021

Nom de l'enfant : _____

☐ Medernach

☐ Eppeldorf

Je désire inscrire mon enfant pour les jours et plages horaires suivants pendant toute l'année scolaire 2020/2021 (**Prière de cocher (x) les cases des périodes de présence**) à partir du 15 septembre 2020.

Horaire	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
*11...-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

***Détail de facturation pour plage 11.-12.00 :**

Enfants C1 préscolaire Ermsdorf : 12.00-14.00 (tous les jours)

Enfants C1 préscolaire Medernach : 11.30-14.00 (tous les jours)

Enfants C2-4 : Lundi-Mercredi-Vendredi 12.00-14.00/ Mardi-Jeudi : 11.45-14.00

Remarque :

Si vous souhaitez récupérer votre enfants entre 14 et 16 heures, il ne pourra pas participer aux activités proposées.

Date et signature d'un représentant légal: _____

Annexe 2a: Fiche de présence irrégulière (mensuelle/hebdomadaire/occasionnelle)
Service d'éducation et d'accueil de la Vallée de l'Ernz

Nom de l'enfant : _____

☐ Medernach

☐ Eppeldorf

Je désire inscrire mon enfant pour les jours suivants (Prière de cocher (x) les cases des périodes de présence).

Pour le mois : _____

Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
*11...-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
*11...-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
*11...-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
*11...-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
*11...-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

Remarque :

Si vous souhaitez récupérer votre enfants entre 14 et 16 heures, il ne pourra pas participer aux activités proposées.

***Détail de facturation pour plage 11...-13.00 :**

Enfants C1 préscolaire Ermsdorf : 12.00-14.00 (tous les jours)

Enfants C1 préscolaire Medernach :11.30-14.00 (tous les jours)

Enfants C2-4 : Lundi-Mercredi-Vendredi 12.00-14.00/ Mardi-Jeudi :11.45-14.00

Veuillez déposer cette fiche jusqu'au jeudi 12 heures) au plus tard qui précède la première semaine d'inscription. La fiche dûment signée peut également être transmise par courrier électronique : relais.medernach@croix-rouge.lu.

Pour des raisons d'organisation, nous vous prions de bien vouloir, dans la mesure du possible, inscrire votre enfant pour le maximum de semaines à venir (par exemple pour 4 semaines consécutives si vous recevez un plan de travail mensuel).

Vous recevrez toujours une confirmation respectivement un avis négatif (écrit).

Date et signature : _____

Annexe 3 : Fiche de modification

Nom de l'enfant : _____

☐ Medernach

☐ Eppeldorf

Je désire **modifier** l'inscription de mon enfant.

Voici le nouvel horaire, à partir du/...../ 20..... au/...../ 20.....

Prière de cocher (x) les cases de **toutes les périodes de présence de la semaine entière**.

Fiche de présence de la semaine du _____ au _____					
	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
11.....-13.00					
13.00-14.00					
14.00-16.00	Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)		Service d'éducation et d'accueil fermé (sauf en vacances scolaires)
16.00-16.30					
16.30-17.00					
17.00-17.30					
17.30-18.00					
18.00-18.30					
18.30-19.00					

Veuillez déposer cette fiche ou par un simple courriel jusqu'au jeudi (12h00) au plus tard qui précède la semaine d'inscription en période scolaire, sinon il ne sera pas possible d'en tenir compte pour la facturation.

La fiche dûment signée peut également être transmise par courrier électronique : relais.medernach@croix-rouge.lu.

La demande de modification sera prise en compte dans le cadre de la limite des places disponibles.

Date et signature : _____

Annexe 4 : Autorisation parentale pour tierces personnes (autres que les tuteurs légaux)

Si vous souhaitez autoriser une troisième personne (grands-parents, frères et sœurs, voisins...) à venir récupérer votre enfant au Service d'éducation et d'accueil, il faudra :

- ☐ nous remettre une information écrite à l'avance
- ☐ avoir soumis la présente fiche « Autorisation parentale pour tierces personnes »
- ☐ avoir remis une copie de la carte d'identité de la personne concernée.

Veuillez noter que dans aucun cas nous ne laissons partir votre enfant avec une personne autre que les tuteurs légaux si nous ne disposons pas d'une autorisation parentale pour tierces personnes!

À remplir et à remettre obligatoirement au responsable du Service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) _____,

(nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

mère, père ou tuteur légal de:

Nom	Prénom	Cycle

déclare les personnes suivantes aptes à venir chercher mon enfant au Service d'éducation et d'accueil et les y autorise.

Merci de remplir les fiches avec les personnes, en Annexe 4a.

Cette autorisation n'est valable qu'avec une copie des cartes d'identité des personnes concernées.

Date et signature : _____

Annexe 4 a : Autorisation parentale pour tierces personnes (autres que les tuteurs légaux)

Nom de l'enfant :

Nom et prénom de la personne :

Nr de téléphone :

GSM :

FIXE :

Relation:

➤ copie de la carte d'identité :

Annexe 5 : Autorisation parentale «Déplacements» + Clubs

Les enfants ont le droit de se déplacer seul, avec l'autorisation explicite et écrite des tuteurs légaux. Ces derniers déclarent leur enfant apte à se déplacer seul et assument l'entière responsabilité des déplacements.

La présente autorisation indiquant la période exacte des déplacements doit être remise par les tuteurs légaux au Service d'éducation et d'accueil au cas où les enfants ont le droit de quitter le Service d'éducation et d'accueil ou se rendre seul vers leur activité sportive ou musicale.

À remplir obligatoirement et à remettre au responsable du Service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) _____

(Nom et prénom du père, de la mère ou du tuteur légal)

déclare mon enfant apte et autorise mon enfant :

Nom	Prénom	Cycle

à se rendre :

- ☐ Seul de son domicile au service d'éducation et d'accueil.
- ☐ Seul du service d'éducation et d'accueil à son domicile.
- ☐ Seul du club _____ au service d'éducation et d'accueil.
- ☐ Seul du service d'éducation et d'accueil au club _____,
- ☐ En Bummelbus du Service d'accueil à son domicile.

et je déclare assumer toute responsabilité lors de ces trajets.

- ☐ pendant la période du _____ au _____.
- ☐ durant toute l'année scolaire 2020-2021.

Date et signature : _____

Annexe 6 : Fiche de délégation parentale d'un acte d'aide

À remplir et à remettre obligatoirement au responsable du service d'éducation et d'accueil

Je soussigné(e) _____ délègue par la présente un acte d'aide au personnel du service d'éducation et d'accueil de la Vallée de l'Ernz. Je délègue l'administration du médicament _____ à mon enfant _____.

Durée du traitement : à partir du _____ jusqu'au _____ 20__.

Fréquence : _____ par jour.

Quantité chaque fois : _____ (_____ comprimés / cuillères à café / sachets / globules / mesures de _____ ml)

☐ matin

☐ midi

☐ après- midi

☐ avant le repas

☐ pendant le repas

☐ après le repas

Le médicament est à conserver :

☐ au frigo

☐ à température ambiante

Le médicament devra, pendant la durée du traitement :

☐ être emporté à la maison

☐ rester au service d'éducation et d'accueil

Prière de mettre le nom de l'enfant sur le médicament.

Les parents sont tenus de remettre une ordonnance médicale mentionnant exactement la dose à administrer à l'enfant et la durée de prise du médicament, ainsi que de noter le nom de l'enfant sur le médicament.

Cette mesure concerne tous les médicaments, y compris les médicaments homéopathiques et ceux disponibles en vente libre.

Cette copie est indispensable pour que l'administration du médicament puisse être garantie.

Date et signature : _____

Annexe 7 : Demande de trajet vers un club local

Afin d'organiser les trajets périscolaires de la manière la plus performante possible, nous vous prions de bien vouloir nous informer de toute demande de trajet vers un club local le plus rapidement possible en remettant ce formulaire au responsable/secrétariat du service d'éducation et d'accueil.

Par la demande de trajet pour leur enfant vers un club local, les parents s'engagent à fournir au personnel socio-éducatif toutes les informations importantes ou/et les changements d'horaires en relation avec le club en question.

La fiche « Autorisation parentale Déplacements » doit être remplie si l'entraîneur assure le trajet du service d'éducation et d'accueil vers un club local et/ou du club local vers le service d'éducation et d'accueil.

Merci de remplir une fiche par activité/club !

Mon enfant _____ est inscrit/e au

- ☐ Football
- ☐ LASEP
- ☐ Ecole portugaise
- ☐ Aides aux devoirs
- ☐ _____

les jours suivants : _____

et à l'heure indiqué _____

à partir du ____ / ____ / 2020.

- ☐ Je donne mon accord pour que le service d'éducation et d'accueil assure le trajet aller/retour de mon enfant vers son activité.
- ☐ Je donne mon accord pour que mon enfant s'y rende tout seul (Annexe 4 à remplir également)
- ☐ Je donne mon accord pour que mon enfant reste au service d'éducation et d'accueil en cas d'annulation de son cours ou entraînement
- ☐ Je donne mon accord pour que mon enfant se rende tout seul du club local vers le service d'éducation et d'accueil après l'activité (annexe 4 à remplir)

Personne de contact, responsable des cours ou entraînements :

NOM : _____

TEL : _____

Date et signature : _____

Annexe 8 : Ordre de Domiciliation

Un ordre de domiciliation est recommandé en vue de faciliter la gestion pour notre service comptabilité/finances.

713

Ordre de domiciliation SEPA Core Direct Debit

Le (la) sousigné(e) (au nom de qui les créances sont établies)	Nom complet
	Nom de l'enfant/ des enfants
	Rue, N°
	C.P., Localité
	Pays
prise la firme (qui établit les créances) portant le no ID créancier d'encaisser à partir de ce jour et jusqu'à révocation expresse toutes créances portant référence au n° matricule auprès de la banque	Nom CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE Rue, N° 44, BOULEVARD JOSEPH II C.P., Localité L-1840 LUXEMBOURG LU72ZZZ0000000000000042200
	Nom BGL BNP Paribas Rue, N° 50, avenue J.F. Kennedy C.P., Localité L-2951 Luxembourg
	IBAN: L U BIC: L U L
	Nom complet Rue, N° C.P., Localité Pays
	par le débit du compte bancaire par le titulaire du compte
Lieu _____ Date _____ Signature(s) pour accord Le donneur d'ordre _____ Le titulaire du compte (*) _____ (*) Exigé seulement si les factures ne sont pas émises au nom du titulaire du compte Vous bénéficiez d'un droit à remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Le prélèvement du montant dû ce fait le dernier jour ouvrable du mois.	

L'ordre de domiciliation est à remplir et à signer une seule fois; il reste valable jusqu'à révocation.
Si vous avez déjà signé un ordre de domiciliation, il n'est pas nécessaire de le renouveler, sauf si vos coordonnées bancaires ont changé.

Annexe 9 : NOTICE GENERALE DE PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES – CRECHES ET SERVICE D'EDUCATION ET D'ACCUEIL DE LA CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

Lors de l'inscription de votre enfant au Service d'éducation et d'accueil de la Vallée de l'Ernz de la Croix-Rouge luxembourgeoise, vous êtes amené(e) à nous communiquer vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant. Nous attachons une grande importance à la protection de ces données. Cette notice est destinée à vous informer de l'usage que nous faisons de ces données personnelles ainsi que des droits dont vous disposez.

QUI EST RESPONSABLE DU TRAITEMENT ?

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg est responsable du traitement de vos données personnelles.

POURQUOI TRAITONS-NOUS CES DONNEES ?

Nous traitons vos données personnelles ainsi que celles de votre enfant dans le cadre de la :

- gestion de l'inscription de votre enfant dans notre établissement,
- gestion des présences et absences de votre enfant,
- gestion de la restauration,
- gestion de la facturation,
- gestion des plaintes et des déclarations des accidents,
- gestion de l'établissement.

Ces traitements se font :

- dans le cadre de l'exécution du contrat que vous avez avec notre établissement,
- afin de respecter une obligation légale à laquelle nous sommes soumis,
- dans le cadre de l'exécution de notre mission d'intérêt public,
- sur base de votre consentement pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos) de votre enfant,
- sur base de votre consentement exprès pour le cas où vous nous avez communiqué des données de santé de votre enfant (allergies, intolérances alimentaires et autres pathologies) et à défaut de votre consentement exprès, le traitement de ces données de santé se fera sur base des intérêts vitaux de votre enfant.

QUELS TYPES DE DONNEES COLLECTONS-NOUS ?

Conformément à la loi, le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise ne collecte que les données nécessaires. Ces données sont généralement celles que vous nous avez communiquées par le biais de la fiche d'inscription (les nom et prénom de votre enfant, votre adresse, votre numéro de téléphone, etc.). D'autres données peuvent être générées ou collectées au cours de votre relation avec la Croix-Rouge luxembourgeoise (par exemple : excursions, sorties, etc.).

Ces données sont conservées pendant la durée nécessaire et au maximum pendant la durée prévue par la loi.

A QUI COMMUNIQUONS-NOUS CES DONNEES ?

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite les données que vous lui communiquez en toute confidentialité et ne les partage avec des tiers que lorsque cela est nécessaire et conforme à la loi. Ces tiers peuvent inclure d'autres entités de la Croix-Rouge luxembourgeoise, la Commune de la Vallée de l'Ernz, les administrations et autorités compétentes, telles que le Ministère de l'éducation nationale de l'enfance et de la jeunesse, le Ministère de la santé, le Service National de la Jeunesse, l'école ainsi que des fournisseurs de services, notamment dans le cadre de la sous-traitance informatique. Nous nous assurons que vos données restent dans l'Union européenne.

QUELS SONT VOS DROITS ?

Conformément à la loi, vous bénéficiez des droits suivants :

- **Le droit à l'information.** Nous espérons que cette notice aura répondu à vos questions. Pour toute information complémentaire, vous pouvez néanmoins contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil de la Vallée de l'Ernz.
- **Le droit d'accéder aux données.** Vous pouvez accéder à vos données et à celles de votre enfant en contactant le responsable du Service d'éducation et d'accueil de la Vallée de l'Ernz.
- **Le droit de rectifier vos données et celles de votre enfant** lorsque celles-ci sont erronées ou obsolètes. Vous pouvez contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil.
- **Le droit d'introduire une réclamation** auprès de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) si vous estimez que le traitement de vos données n'est pas conforme à la loi.

Dans certains cas et selon les conditions fixées par la loi, vous bénéficiez également des droits suivants:

- **Le droit de demander l'effacement** de vos données et celles de votre enfant.
- **Le droit de demander la limitation** du traitement de vos données et celles de votre enfant.
- **Le droit de vous opposer au traitement** de vos données et à celles de votre enfant pour tout autre motif légitime (sauf si la Croix-Rouge luxembourgeoise a un motif légitime et impérieux de continuer le traitement).
- **Le droit à la portabilité** des données que vous avez fournies à Croix-Rouge luxembourgeoise (c'est-à-dire le droit de recevoir vos données personnelles sur un support lisible par une machine), dans la mesure où cela est techniquement possible.
- **Le droit de retirer votre consentement** à tout moment au traitement des données de santé de votre enfant.

Pour toute question ou pour l'exercice de vos droits, vous pouvez contacter le responsable du Service d'éducation et d'accueil de la Vallée de l'Ernz par courriel : relais.medernach@croix-rouge.lu.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : rgpd@croix-rouge.lu ou par courrier :

CROIX-ROUGE LUXEMBOURGEOISE

Protection des données

44, boulevard Joseph II BP 404 L-2014 Luxembourg

Afin de nous conformer au mieux à la réglementation en vigueur, nous nous engageons à mettre à jour la présente notice d'information à chaque fois que ce serait nécessaire.

Annexe 10 : Notice d'information spécifique au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service d'éducation et d'accueil de la Vallée de l'Ernz de la Croix-Rouge luxembourgeoise

(Remis au(aux) représentant(s) légal(aux) de l'enfant mineur concerné)

Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise attache une grande importance à la protection du droit à l'image et à la protection des données à caractère personnel de votre enfant conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Votre enfant sera amené à être photographié, filmé ou enregistré par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise dans le cadre des activités de son Service d'éducation et d'accueil. Afin de permettre au Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise de prendre et d'utiliser des images (photos ou vidéos) concernant votre enfant dans le but de communiquer sur ses activités, nous souhaitons recueillir votre consentement et tenons à vous informer au préalable des droits dont vous disposez.

Les photos et enregistrements vidéos pourront être utilisés sous forme imprimée ou digitale sur différents supports par lesquels la Croix-Rouge luxembourgeoise publie des informations relatives aux activités de son Service d'éducation et d'accueil.

Informations générales :

Responsable du traitement : le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, située au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg.

Contact : le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise : rgpd@croix-rouge.lu

Finalités du traitement :

- communication interne par la Croix-Rouge luxembourgeoise (travail pédagogique, réflexion pédagogique, newsletters et journaux internes, rapport d'activités, intranet)
- communication externe par la Croix-Rouge luxembourgeoise et la presse (brochures, magazines, site internet, le journal « Die Kunterbunte », le journal de bord « enfance-jeunesse »).

Base juridique du traitement : votre consentement (art. 6.1a RGPD)

Destinataires : les photographies et présentations vidéo seront conservées sur le système d'information de la Croix-Rouge luxembourgeoise, dont l'accès est réservé au personnel dûment autorisé par cette dernière. Vos données pourront également être communiquées à des tiers tels qu'aux sous-traitants (notamment prestataires informatiques) et prestataires de services externes de la Croix-Rouge luxembourgeoise (tels que graphistes, agences de presse, imprimeurs, médias écrits) dans la stricte mesure nécessaire.

Durée de conservation : les photographies et les enregistrements vidéo seront conservées pendant la durée nécessaire aux finalités ci-dessus.

Vos droits :

Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement et demander que le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise cesse d'utiliser des images (photographies ou vidéos) concernant votre enfant sur de nouveaux supports (et non les supports ayant déjà fait l'objet de publication), en contactant le responsable du Service d'éducation et d'accueil de la Vallée de l'Ernz. Si vous le souhaitez, vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de la Croix-Rouge luxembourgeoise par courriel : rgpd@croix-rouge.lu.

Pour plus d'informations sur la manière dont le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise traite vos données personnelles ou pour connaître vos droits, veuillez consulter notre notice d'information destinée aux bénéficiaires du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise à l'adresse suivante : <http://www.croix-rouge.lu/protection-des-donnees/>.

**Annexe 11 : Autorisation pour la prise et/ou la publication d'images (photographies ou vidéos)
(enfant mineur ayant moins de 13 ans)**

La présente autorisation est soumise à votre signature, pour la prise et la diffusion de l'image (photographie et/ou vidéo) de votre enfant mineur dont l'identité est donnée ci-après, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe et pour les modes d'exploitation précisés ci-dessous.

Nom et prénom de l'enfant :

Service d'éducation et d'accueil:

Dans le souci de devoir assurer la sécurité de votre enfant et d'accomplir nos obligations dans le cadre du contrôle de qualité, nous pouvons être amenés à prendre des photos/films de votre enfant (ex. "badge", porte-folio, poster pédagogique...). Il s'agit alors pour nous de pouvoir respecter le Règlement grand-ducal du 29 juillet 2017 portant établissement du cadre de référence national "Education non-formelle des enfants et des jeunes".

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

Je, soussigné(e)

Nom et prénom :

Domiciliés à l'adresse suivante:

N° _____, rue _____

L- _____ Lieu _____

autorise par la présente

le Service Maison Relais et Crèches de la **Croix-Rouge luxembourgeoise**, situé au 44, boulevard Joseph II, L-2014 Luxembourg (*cocher les cases*) :

1. Autorisation prise d'image

- ☐ à photographier ou filmer mon enfant, dont l'identité est donnée ci-dessus, dans le cadre des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise auxquelles il/elle participe.

Sans avoir coché le point 1, vous pouvez ignorer le point 2.

2. Autorisation utilisation d'image

à utiliser, publier et reproduire ces photographies, vidéos ou leurs adaptations, avec ou sans mention du nom de mon enfant, à des fins illustratives des activités du Service d'éducation et d'accueil de la Croix-Rouge luxembourgeoise pour (*cocher selon votre préférence*) :

- ☐ le journal "Die Kunterbunte", fait par et pour les enfants fréquentant les maisons relais/les crèches;
- ☐ la diffusion de photographies et/ou de vidéos sur les supports suivants: site(s) Intranet de la Croix-Rouge luxembourgeoise ; site(s) Internet de la Croix-Rouge luxembourgeoise; publications éditées et publiées par la Croix-Rouge luxembourgeoise telles que des rapports d'activités, newsletters, journaux, brochures, magazines, documents pédagogiques, etc. ; publications éditées et publiées par des tiers (journaux, magazines et autres médias imprimés ou électroniques).

Cette autorisation, consentie à titre gratuit, est valable pour le monde entier. Le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise exercera l'intégralité des droits d'exploitation attachés à cette œuvre audiovisuelle/cet enregistrement qui restera sa propriété exclusive.

J'atteste avoir reçu une notice d'information relative au traitement de données personnelles sous forme d'images (photographies ou vidéos) captées par le Service Maison Relais et Crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise (page 1/2), avoir lu et compris les informations précitées m'informant de mes droits par rapport à la prise et à la publication d'images concernant mon enfant dont l'identité est donnée ci-dessus, ainsi qu'au traitement associé de ses données personnelles.

Je reconnais être entièrement investi(e) de mes droits civils à l'égard du mineur désigné ci-dessus.

Fait à Luxembourg, le _____

Signature du/de la représentant/e légal/e de l'enfant :
